

Wolu-Inter-Quartiers en action

BELGIQUE – BELGIE
P.P.
1200 BRUXELLES 20
1/3380

mai 2006

MENSUEL N° 98 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401101 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Vie politique

Qu'on fait nos élus durant 6 ans ?

En 2000, nous avons demandé aux groupements politiques de répondre à 50 questions dont les thèmes concernaient l'aménagement du territoire, la mobilité, l'environnement, les espaces verts, le patrimoine et l'accès à l'information. L'ensemble des réponses a été publié dans notre bulletin du mois de septembre 2000.

Aujourd'hui, nous avons demandé ce qu'ils ont fait durant cette législature. Les partis majoritaires au soir des élections d'octobre 2000 ont donc eu l'occasion de mettre en pratique leurs annonces d'intentions durant la législature communale qui se termine dans quelques mois. Les partis minoritaires n'ont pas eu cette même capacité. Cependant, ils ont dû construire un travail d'opposition mais également un travail de propositions.

Nous avons demandé, à la lecture de notre memorandum 2000 (annexé à ce bulletin en pages centrales), qu'ils nous expliquent

ce qu'ils ont fait dans les différentes matières développées autour des 50 questions posées.

Cet exercice rétrospectif a été proposé aux 4 groupes politiques qui avaient répondu à notre enquête en août 2000, à savoir la liste du Bourgmestre, le PS, IRIS et ECOLO.

Chaque formation nous a répondu à sa façon. Nous publions leurs réponses dans ce bulletin (pages en couleur), telles que nous les avons reçues. Pour en avoir une lecture comparative, il vous faudra parfois reprendre notre memorandum 2000.

Ceci est le premier volet de notre approche des élections communales d'octobre 2006, l'axe rétrospectif.

Nous allons en effet à nouveau solliciter nos politiciens pour leur demander maintenant de nous faire connaître les priorités de chaque parti ou tendance politique pour les années 2007 à 2012, c'est l'axe prospectif.

Nous leur demanderons de développer au total 10 priorités « réalistes et réalisables », à choisir dans les thématiques suivantes : environnement, information et participation, logement, mobilité, urba-

nisme et espace public. Pour chacune de ces priorités, nous voudrions comprendre en quoi elles sont importantes pour la commune, dans quel contexte elles s'inscrivent et comment elles pourront pratiquement être concrétisées.

Ces réponses seront publiées dans notre bulletin du mois de septembre 2006.

Il restera une dernière action vers la fin septembre, ce sera l'axe oratoire. Nous envisageons d'inviter les partis politiques démocratiques à participer, fin septembre, à une soirée/débat public organisée avec la participation d'un journaliste professionnel. Ce débat sera alimenté par les différentes réponses fournies tant dans les documents qui traitent du bilan des 6 années écoulées que dans le « catalogue » des priorités annoncées. Les détails concernant cette soirée vous seront communiqués ultérieurement.

Nous espérons ainsi offrir à nos lecteurs une information la plus complète possible et assurer une transparence maximale de l'action politique.

Béatrix Tilquin
Vice-Présidente

Urbanisme

Square de Meudon Entre le vrai et le faux !

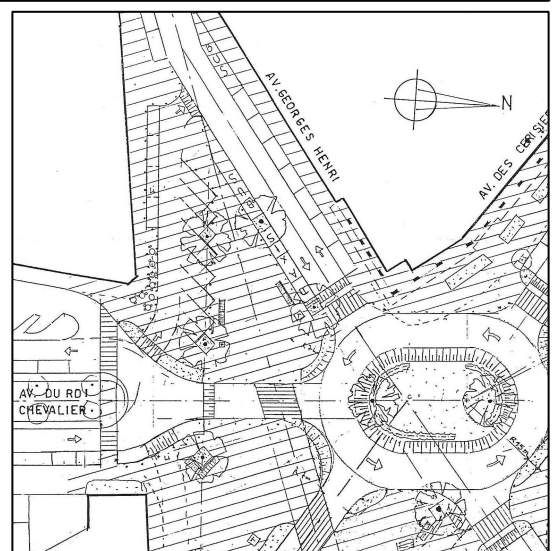
Nous tenons à réagir à ce qui a été dit lors du dernier conseil communal du 20 avril dernier.

Notre Bourgmestre a affirmé que c'était de la faute des comités de quartiers s'il n'y avait pas de parking sur le square de Meudon, ce qui est faux !

Pour rappel, notre dernier projet de juin 2004 prévoyait du parking longitudinalement le long du maga-

sin de meubles dans l'avenue Georges Henri et également du parking en épi sur la zone triangulée située en face (voir le plan). Pour nous, c'était une concession nécessaire aux commerçants proches. Ce parking devait être au même niveau que le restant de l'espace afin que différentes manifestations puissent y être organisées. Le marquage délimitant les zones de circulation et de stationnement devant être intégrées au sol.

(suite à la page 3)



Le petit patrimoine

Le vitrail (3^{ème} partie)

Les petits conseils d'entretien

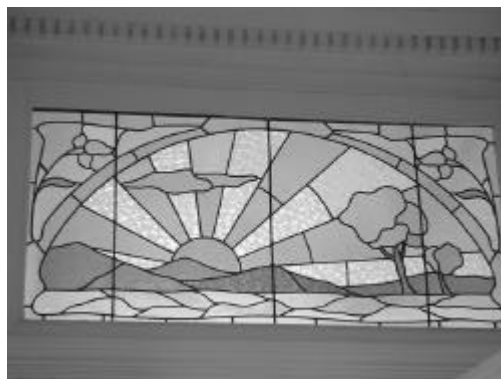
La restauration d'un vitrail doit être réalisée par une personne spécialisée maîtrisant les techniques traditionnelles et modernes.

L'eau ne doit être utilisée qu'avec prudence et en très petite quantité.

Le nettoyage des vitraux ne peut se faire qu'avec un savon doux.

Ne jamais nettoyer avec de l'ammoniaque car il attaque les plombs. En cas d'encrassement, il faut frotter légèrement à la brosse à ongle, rincer puis essuyer au chiffon doux.

Geneviève Vermoelen.



La Région en a décidé autrement et a refusé le parking. A voir le résultat, le choix de la Région nous semble cohérent, le stationnement de véhicules sur cet espace semblerait aujourd'hui choquant.

Nous apprenons maintenant que la commune veut y mettre du parking.

Une première réflexion : on n'attend même pas que le square soit « habillé » avec les plantations et le mobilier urbain et « utilisé » pour prévoir déjà des changements.

Deuxièmement, nous voudrions quand même rappeler qu'il existe du parking relativement proche ; est-ce vraiment « inhumain » de faire 50 mètres à pied pour faire ses courses

et dès lors profiter également des attraits des autres commerces devant lesquels on se promènera.

Troisièmement, après une longue période de gestation de ce réaménagement, pendant laquelle toutes les parties ont pu s'exprimer, proposer déjà une modification ne fait pas très sérieux pour ne pas dire plus.

Quatrièmement, si on installe du stationnement, il ne faudrait pas que cela se fasse à la va vite, par quelques coups de peinture au sol ; ce serait catastrophique au niveau de l'esthétique et de l'usage. On risque de voir les voitures s'étaler sur tout l'espace piéton.

Quoiqu'il en soit, nous sommes

déçus que des projets qui se construisent longuement et en partenariat dans le but d'augmenter la convivialité et qui visent à développer des comportements en matière de mobilité doux et durables, soient toujours mis à mal dans l'intérêt hypothétique de certains. Certaines villes européennes ont osé prendre des mesures drastiques en la matière (rue piétonne, espace public élargi, ...) : villes dans lesquelles nous avons la plus grande joie de nous promener le long d'artères commerçantes florissantes. Osons également à Woluwe-Saint-Lambert avoir une vision d'avenir.

Bernard Devillers

Urbanisme

On continue à bétonner le Val d'Or !

Un projet de nouvelles voiries et d'un espace vert vient de passer à l'enquête publique.

Il est prévu une nouvelle voirie perpendiculaire à l'avenue Marcel Thiry (en face du Cora), parallèle à celle qui est en construction actuellement, et une autre qui sera parallèle à l'avenue Marcel Thiry. Elles viendront grignoter un peu plus le plateau du Val d'Or dont la partie verte fond comme peau de chagrin.

Rappelons notre inquiétude sur le déséquilibre de plus en plus évident entre les zones bâties et les zones vertes au Val d'Or. Ce déséquilibre accentuera les problèmes de mobilité et entraînera des nuisances environnementales, ainsi qu'une perte de qualité de vie sociale.

Rappelons également que l'ensemble du Val d'Or est considéré comme un site à très haute valeur biologique, qu'il participe au maillage vert et que, malheureusement, il n'existe aucun concept de développement durable pour le site.

Rappelons aussi qu'il y a quelques années, plus de 3.000 personnes ont signé une pétition afin de sauvegarder ce qui reste du plateau de Val d'Or et qu'une demande de classement a été rentrée au Ministre régional des Monuments et des Sites en janvier 2004, demande restée malheureusement sans suite à ce jour.

Soulignons que, dans ce cas précis, la mare actuelle semble concrètement menacée. Cette mare qui accueille crapauds et tritons, libellules et autres insectes inféodés aux zones humides, sans compter la fréquentation régulière par l'avifaune locale et migratrice. Notons également, plus globalement, le rôle didactique (visites guidées), la fonction de délassement (promenade) et l'office de poumon vert de ce qui reste du Val d'Or pour les milliers de riverains.

Menacée, car si les plans du promoteur mentionnent bien les arbres existants, ils omettent de situer la mare (est-ce volontaire ?). Et d'après nos constats, la mare se retrouverait sous une des voiries prévues : donc, nous craignons le pire.

De plus, le projet prévoit la créa-

tion d'un espace vert ! Quelle drôle d'idée de créer un espace vert, dont un tiers au moins sera couvert de dolomie, alors qu'il existe aujourd'hui un espace dont la richesse biologique n'est plus à démontrer.

En un mot comme en cent, que l'on arrête de construire sur le plateau du Val d'Or tel qu'il avait été prévu dans le plan particulier d'affectation du sol n°60 et que l'on se mette autour d'une table afin de trouver un nouvel accord qui prendra en compte les intérêts de tout un chacun. Il y a urgence !

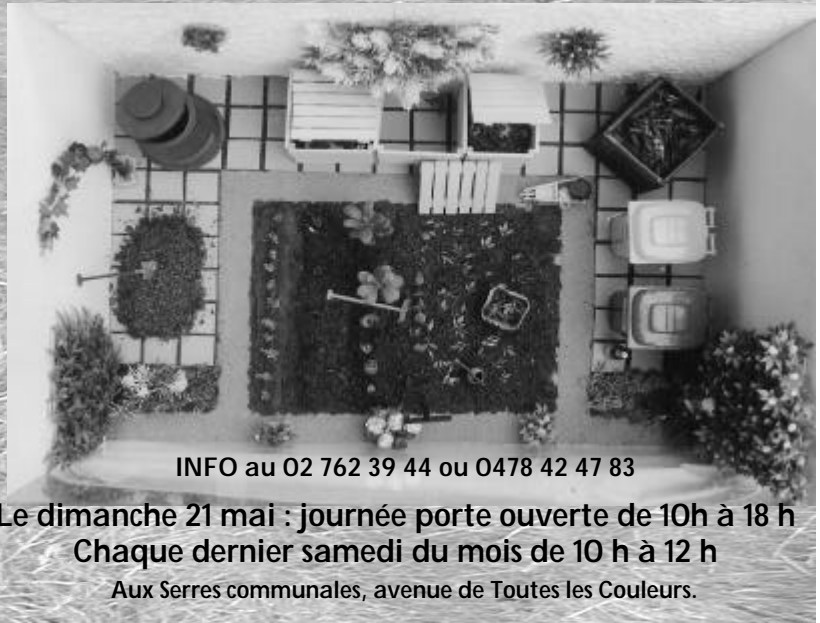
Pour information, la commission de concertation se déroulera le jeudi 1^{er} juin (l'heure est encore à déterminer).

Bernard Devillers
Coordinateur





Envie de composter à domicile ?
Les maîtres composteurs de Woluwe-Saint-Lambert vous attendent



INFO au 02 762 39 44 ou 0478 42 47 83

Le dimanche 21 mai : journée porte ouverte de 10h à 18 h
Chaque dernier samedi du mois de 10 h à 12 h
Aux Serres communales, avenue de Toutes les Couleurs.



Invitation apéro rencontre

Les comités de quartier Prekelinden/Bois de Linthout et Parvis St Henri/Lindthout en collaboration avec la paroisse St Henri, vous invitent bien cordialement à un apéritif rencontre qui vous sera offert le

vendredi 9 juin de 18 à 20 h

au parc Prekelinden, 78 avenue Prekelinden.

Bienvenue à toutes et tous



Agenda

Parents-Adolescents
« Home Sweet Home » ?

3^{ème} soirée-débat

Le lundi 29 mai 06 à 20h

**« Parents, beaux-parents...
quelle autorité ? »**

Soirée-débat sur les conflits d'autorité dans les familles recomposées, animée par le Dr Thierry Lebrun, psychiatre et psychanalyste.

Centre Les Pléiades

avenue du Capricorne 1A à Woluwe-Saint-Lambert

Par séance : 5 € membre / 6 € non-membre

Renseignements et réservation souhaitée

Sophie Visart, Ligue des Familles

Tel : 02/733.01.50 ou e-mail : svi-sart@yahoo.fr

GRANDE BROCANTE 2006 GROTE ROMMELMARKT 2006

Au Clos des Peupliers - Dimanche 21 mai de 8h à 15h.
In het Populierenhof op Zondag 21 mei van 8 t/m 15u.



Animations pour enfants

Organisé par le comité de quartier Schuman-Bouleaux-Peupliers a.s.b.l.

Inscriptions et renseignements au 0472/475.024

Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

Pour obtenir des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants, n'hésitez pas à nous joindre.

Contact : Coordinateur : Bernard Devillers - Tél/Fax 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83
E Mail : woluinterquartiers@hotmail.com - CCP n°000-0392213-42 - **Abonnement au Bulletin : 5 € / an**

Wolu-Inter-Quartiers est une asbl reconnue par le Ministère de la Communauté française, avec le soutien de la Commission communautaire française et de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert.